



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 26 au 30 novembre 2018

REPORT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'EURODOM EN DÉBUT D'ANNÉE PROCHAINE : Comme annoncé par mail le lundi 26 novembre dernier, l'Assemblée Générale d'EURODOM prévue le 11 décembre prochain est reportée au mois de février-mars 2019, du fait des perturbations générés sur l'île de La Réunion par le mouvement des « gilets jaunes ». Nous vous tiendrons informés de la date précise de cette prochaine Assemblée Générale, prévue avant ou après le prochain Salon de l'Agriculture de Paris, dès que nous l'aurons fixée.

LE PLANNING DE NÉGOCIATION DU CONSEIL SUR LA POLITIQUE DE COHÉSION ET LE PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL ENCORE REPOUSSÉ : L'ordre du jour du prochain Conseil « Cohésion » du vendredi 30 novembre démontre que le Conseil et sa présidence autrichienne ne sont toujours pas prêts à publier ses orientations générales. Un débat est toutefois prévu à ce sujet pour continuer à avancer sur ce dossier, qui a aussi pris du retard au niveau du Parlement européen, comme nous vous l'avons annoncé dans l'InfoRUP de la semaine dernière. Le Conseil devra donc examiner à nouveau les positions des différents Etats membres sur le Règlement portant dispositions communes, le Règlement relatif au Fond européen de Développement Régional, et le Règlement sur la Coopération territoriale européenne. S'agissant de ce dernier, les États membres ont déjà annoncé leur opposition à la proposition de la Commission de supprimer la coopération transfrontalière maritime. Enfin, la présidence autrichienne a fait le choix de ne pas inclure dans ce débat les dispositions budgétaires prévues pour la Politique de Cohésion. La Commission avait pour ambition de clore ces négociations avant les élections européennes de mai 2019, mais

les retards pris tant au Conseil qu'au Parlement rendent cette perspective très incertaine. De plus, le Conseil a annoncé cette semaine que son nouvel objectif de négociation au sujet du prochain Cadre Financier pluriannuel 2021-2027 devait lui aussi être repoussé à l'automne 2019.

UN ACCORD A ÉTÉ TROUVÉ SUR LE RÈGLEMENT SUR LES BOISSONS SPIRITUEUSES : Les trilogues sur le Règlement 110/2018 UE sur les boissons spiritueuses ont été clos, ce mardi 27 novembre, après que les trois institutions de l'Union européenne soient parvenues à un accord politique sur ce texte. Ce texte, qui couvre toutes les boissons spiritueuses y compris celles enregistrées en tant qu'indications géographiques, revêt une grande importance pour le secteur du rhum traditionnel des régions ultrapériphériques, notamment au sujet de sa définition au niveau communautaire. Pour rappel, la dernière version du texte, que nous avons consulté, instituait une limite du taux d'édulcoration pour les rhums non traditionnels à 20g/l, ainsi qu'une réservation du terme "agricole" aux rhums traditionnels des DOM et de Madère, conformément aux demandes des professionnels. De plus, cette version du texte réserve, via un acte délégué de la Commission, aux seuls brandys la possibilité de recourir à la méthode de vieillissement dite solera.

LE PARLEMENT EUROPEEN ET LE CONSEIL SCellent UN ACCORD PRELIMINAIRE SUR LE REGLEMENT RELATIF AUX CLAUSES DE SAUVEGARDE ET AU RETRAIT DE PREFERENCES TARIFAIRES DANS LES ACCORDS COMMERCIAUX: Mercredi 28 novembre, les négociateurs du Parlement européen (PE) et du Conseil ont trouvé un accord politique interinstitutionnel sur la proposition de règlement horizontal visant à annexer à certains futurs accords commerciaux des clauses de sauvegarde et autres mécanismes prévoyant le retrait temporaire des préférences tarifaires. Le texte issu de ce compromis n'est pas encore public, mais les premiers retours de la presse indiquent que la protection des intérêts des régions ultrapériphériques (RUP) est garantie. EURODOM avait échangé en amont avec les eurodéputés siégeant au sein de la commission du commerce international quant au besoin de dispositions spécifiques en faveur des produits sensibles de nos régions et en faveur des marchés locaux. L'objectif de ce nouveau règlement est de définir de façon transparente les procédures permettant de garantir l'application effective d'un ensemble de mesures qui seront incluses dans la plupart des futurs accords de libre-échange en cours de négociation et à venir, permettant à l'UE de suspendre temporairement les préférences commerciales octroyées à des pays tiers si leurs exportations causent ou menacent de causer un préjudice aux filières européennes. Jusqu'ici, ce type de dispositions étaient

négociées au cas par cas dans chaque accord de libre-échange, notamment dans le cadre des accords commerciaux avec les pays andins et d'Amérique latine dans le secteur de la banane. Le Parlement européen et le Conseil devront maintenant approuver officiellement le texte de compromis dans les prochaines semaines. Les premiers accords concernés par ce nouveau règlement devraient être ceux en cours de négociation avec le Japon, Singapour et le Vietnam.

UNE SÉRIE D'INITIATIVES PROPOSÉE PAR DE LA COMMISSION POUR LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES LORS DE LA CPRUP :

Jeudi 22 et vendredi 23 novembre, à l'occasion de la conférence annuelle des Régions ultrapériphériques (CPRUP) qui s'est tenue dans les îles Canaries, la Commission européenne a proposé une série d'initiatives destinée à promouvoir « *l'innovation, l'économie circulaire et la croissance bleue dans ces régions* ». Malgré l'absence du Président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker en raison d'un sommet le 25 novembre sur l'accord conclu relatif au retrait du Royaume-Uni, la Commissaire régionale Corina Crețu a réitéré les propositions de la Commission pour les RUP. Cette série d'initiatives poursuit la stratégie proposée par le Président de la Commission, et du Président de la République française Emmanuel Macron en Guyane lors de la dernière CPRUP d'octobre 2017. La Commission promettait alors la mise en place d'un accompagnement spécifique à chacune des régions ultrapériphériques, en collaboration avec leurs États membres respectifs. Dans cette même dynamique, la Commission a proposé les 22 et 23 novembre, pas moins de 21 initiatives (financées et prévues par le prochain cadre financier pluriannuel 2021-2027), traitant de sujets comme la politique de cohésion, les investissements européens, la politique agricole, la pêche, la recherche et l'innovation. La Commission propose 315 millions d'euros pour soutenir le secteur de la pêche dans les neuf régions, avec une indemnisation à 100% pour leurs coûts supplémentaires, comme cela se fait déjà. Lors de la CPRUP, la Commission s'est engagée à modifier les lignes directrices des aides d'État pour la pêche et l'aquaculture. Ces nouvelles lignes directrices, adoptées le 22 novembre dernier, permettent l'acquisition nouveaux navires dans les RUP « *avec des intensités d'aide plus élevées pour la petite et moyenne flotte, tout en conditionnant l'aide publique au respect de l'équilibre des stocks maritime* », selon la Commission. Pendant la CPRUP « *la Commission [a annoncé qu'elle] lance une seconde task force pour améliorer la gestion des déchets et promouvoir l'économie circulaire dans les Îles Canaries. Toutes les parties concernées – le gouvernement régional, national, la Commission et le secteur privé – travailleront ensemble à relever ce défi majeur pour améliorer la qualité de vie dans l'archipel.* » Le projet FORWARD, doté de 4,3 millions d'euros issu du programme-cadre Horizon 2020 a également été mis en avant lors de

la CPRUP pour soutenir l'innovation dans ces régions. Ce projet engagera notamment 24 partenaires et experts des neuf régions pour mettre en place des systèmes d'innovation en partenariat avec les acteurs locaux. Enfin, la Commission est revenue sur les 2,2 milliards d'euros d'investissements additionnels promis par le Plan Juncker, par le biais du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), qui permettraient de « *renforcer, l'association française de microcrédit (ALDIE), et de soutenir l'entrepreneuriat et les petites entreprises locales dans les régions ultrapériphériques françaises* » (NDLR : lien communiqué de presse de la Commission européenne http://europa.eu/rapid/press-release_IP-18-6421_fr.htm). Dans le dernier point de son communiqué de presse, la Commission invite les RUP à réfléchir aux instruments financiers les plus efficaces pour couvrir leurs besoins en faisant appel notamment à la plateforme européenne de conseil en investissement : le « Hub » (<http://eiah.eib.org/>)

VOTE DES CHEFS D'ETAT DE L'UNION EUROPEENNE SUR L'ACCORD DE RETRAIT DU ROYAUME-UNI ET INCERTITUDE SUR LE PROCHAIN VOTE DU PARLEMENT BRITANNIQUE :

Dimanche 25 novembre 2018, un Conseil européen extraordinaire était organisé sur le Brexit. L'Union européenne (UE), par l'intermédiaire de ses 27 chefs d'Etats et de gouvernement, a signé avec le Premier ministre britannique l'accord de retrait et une déclaration sur les relations futures entre l'UE et le Royaume-Uni. L'accord de retrait, présenté dans l'Inforup du 23 novembre, fixe notamment les règles pour les droits des citoyens, les engagements financiers britanniques et trouve une solution provisoire au dilemme de la frontière entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. La déclaration politique trace les contours de la future relation bilatérale entre l'UE et le Royaume-Uni. L'UE a annexé une autre déclaration pour insister sur « les lignes rouges » que les négociateurs européens devront s'appliquer à respecter. Ces lignes rouges portent sur l'importance d'une concurrence équitable (« level playing field »), notamment liée aux normes environnementales, sociales et fiscales. L'UE formule également des attentes dans le secteur de la pêche, considéré comme une priorité par la France, l'Espagne et les Pays-Bas, concernant l'accès des pêcheurs européens aux eaux territoriales britanniques. Le Parlement européen a exprimé une satisfaction mêlée de craintes qui portent notamment sur le fonctionnement du futur comité de règlement des litiges et sur les clauses de non-régression en matière sociale, environnementale et fiscale. Le parlement britannique votera mardi 11 décembre l'accord de retrait signé entre l'UE et le Royaume-Uni. Les députés débattront à partir du 4 décembre sur le texte. Le Premier ministre britannique,

Theresa May, a insisté sur la nécessité de cet accord, « le seul possible » pour éviter que le Royaume-Uni ne se retrouve dans la situation d'un « no deal » le 29 mars 2019. Si l'accord était rejeté avec une majorité faible, l'accord pourrait être une seconde fois soumis au vote. Le député Nigel Farage, artisan du referendum de 2016 sur le Brexit a félicité l'Union européenne pour avoir obtenu « le pire accord du Royaume-Uni de toute son histoire » et considère qu'il sera rejeté par le Parlement britannique.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 26 AU 29 NOVEMBRE 2018

| | PARLEMENT EUROPEEN | COMMISSION EUROPEENNE | AUTRES ORGANES EUROPEENS | AUTRES ÉVÉNEMENTS |
|--------------------------------|--|--|--------------------------|-------------------|
| Lundi 3/12 | <p style="text-align: center;">COM AGRI Rapport sur la procédure d'autorisation de l'Union pour les pesticides (Norbert Lins & Bart Staes)</p> <p style="text-align: center;">COM REG Rapport sur le Fonds européen de développement régional et Fonds de cohésion (Andrea Cozzolino)</p> <p style="text-align: center;">COM INTA Rapport sur la mise en œuvre de l'accord commercial entre l'Union européenne et la Colombie et le Pérou (Santiago Fisas Ayxelà)</p> | <p style="text-align: center;">Présentation de Günther Oettinger du nouveau projet de budget de l'UE pour 2019 à la commission du budget</p> | | |
| Mardi 4/12 | | <p style="text-align: center;">Le Président de la Commission Jean-Claude Juncker à l'Assemblée nationale française</p> | | |
| Mercredi 5/12 | | | | |

| | | | | |
|--|---|--|--|---|
| <p>Judi 6/12</p> | <p style="text-align: center;">COM ENVI</p> <p>Rapport pour avis sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant des règles régissant l'aide aux plans stratégiques devant être établis par les États membres dans le cadre de la politique agricole commune et financés par le Fonds européen agricole de garantie et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Giovanni La Via)</p> | <p>Le Président de la Commission Jean-Claude Juncker reçoit le chef de la mission permanente de l'Union africaine auprès de l'UE</p> | | <p>Colloque organisé par la Commission européenne sur les « Perspectives agricoles au sein de l'UE en 2018 : L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : matière à réflexion »</p> |
| <p>Vendredi 7/12</p> | | | | <p>Colloque organisé par la Commission européenne sur les « Perspectives agricoles au sein de l'UE en 2018 : L'avenir de l'alimentation et de l'agriculture : matière à réflexion »</p> |